

Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 34 – Premier trimestre 2009

Site internet : blog.apic-cabourg.fr

L'EDITORIAL

En ce début de printemps quand la nature se réveille, nous redevons également plus attentifs à ce qui nous entoure. Quoi de neuf dans notre belle ville de Cabourg ?

Si nous prenons connaissance de ce qui se passe dans d'autres villes, nous nous estimons heureux d'apprendre que **les taux d'imposition** n'augmentent pas à Cabourg : 12,29% pour la taxe d'habitation, 28,75% pour le foncier bâti et 35% pour le foncier non bâti. Mais nous restons assez chagrins car, s'agissant de taux déjà très élevés et compte tenu du contexte conjoncturel actuel, nous avions espéré qu'ils puissent baisser un peu.

Au cours de nos promenades printanières, nous découvrons **des chantiers**. Certains s'imposent à nous : les travaux d'assainissement et de réfection de la voirie, la rénovation du Grand Hôtel, la construction du Poste de secours n° 2 etc. D'autres tels que le nouveau hypermarché Carrefour Market, sortent de terre à une allure folle. D'autres encore, pourtant également très attendus tels que le

complexe de thalassothérapie, semblent attendre leur réveil par un prince charmant. En revanche, Cabourg aura d'ici peu environ 160 nouvelles places de parking en centre-ville, près du marché, sur des terrains acquis par la Ville.

Toutefois, nous chercherons en vain le chantier du Centre culturel promis à une époque. Le projet a été abandonné ce qui est tout de même une vraie perte pour les associations culturelles cabourgeaises et pour toute l'Intercommunalité.

Marie-Luise Herschtel

Le budget 2009 de la ville de Cabourg

Le budget pour l'année 2009 a été voté par le Conseil municipal du 27 mars.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont prévues à 13 300 000 €, comme en 2008. La fiscalité directe locale s'élèvera à 7 420 000 €. Le taux des impôts locaux est

inchangé et la progression de 3% est due à l'accroissement de la base imposable du fait de la hausse des prix de l'immobilier et de l'augmentation du nombre de logements. Les impôts locaux représentent 55% du total des recettes.

Les autres recettes de fonctionnement les plus importantes sont la « dotation globale de fonctionnement » versée par l'Etat (2 028 000 €), le prélèvement sur les jeux du casino (600 000 €) et les droits de mutation sur les ventes d'immeubles (568 000 €).

Aux recettes prévues pour l'année s'ajoute un excédent de 2 704 000 € dégagé en 2008 ce qui montre que les évaluations de dépenses sont prudentes.

Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses ressort à 11 976 000 €, en augmentation de 5,7% par rapport à 2008, et de 784 000 € d'amortissements. Les principales dépenses sont :

. 5 695 000 € pour les salaires des employés de la Mairie.

. 3 216 000 € pour les « charges à caractère général » ou autres dépenses de fonctionnement. Elles augmentent en 2009 en raison de la décision de la Ville de s'équiper de « véhicules propres ».

. 579 000 € pour les frais financiers.

. 573 000 € pour les subventions aux budgets annexes, poste en augmentation en raison du renouvellement des concessions de la plage et de l'accompagnement des investissements décidés par ACCOR pour le Grand Hôtel.

. 480 000 € de subventions pour les associations diverses, 428 000 € pour l'Office de tourisme, 271 000 € pour le Comité d'action sociale.

Le solde positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, prévu à 3 322 000 € (en baisse par rapport à 2008), servira à financer des investissements.

Les investissements

Le montant des investissements prévus est de 5 400 000 €.

Les principaux investissements sont :

. Rénovation des rues avec enfouissement de certains réseaux et la création de nouveaux ronds-points (pour plus de 1 000 000 €).

. Achat du terrain EDF-GDF pour 1 340 000 €.

. Rénovation du parc de l'Aquilon pour 150 000 € en 2009 (il y aura sans doute un complément en 2010).

. Poste de secours N° 2 pour 500 000 €.

Aux investissements proprement dits, il faut ajouter les dépenses suivantes :

. 485 000 € pour des travaux 2008 non terminés.

. 1 389 000 € pour le remboursement du capital d'emprunts arrivant à échéance en 2009.

Le financement des investissements

Pour financer ces investissements, le budget prévoit les recettes suivantes :

.L'excédent du budget de fonctionnement : 3 322 000 €

- . Montant reporté de 2008 (travaux 2008 non terminés) 500 000 €
- . Les amortissements 2009 : 784 000 €
- . Remboursements de TVA pour lesquels l'Etat accélère le processus: 820 000 €
- . Subventions et ressources fiscales diverses : 450 000 €
- . Nouveaux emprunts en 2009 : 1 500 000 €

La dette

En 2008, la dette est restée stable au montant de 13 500 000 €. Compte tenu de ce budget, il en sera de même en 2009. Il ne faut pas oublier toutefois que cette dette entraîne des frais. En 2009, ils s'élèveront à 579 000 € contre 635 000 € en 2008, grâce à la baisse des taux d'intérêts.

Il est certes judicieux en 2009, de compenser les effets de la crise économique en maintenant le niveau des investissements mais, si nous avions eu la patience d'attendre d'avoir les fonds avant de faire des investissements, nous aurions pu investir 6 000 000 € au lieu de 5 400 000 € actuellement.

Christian Valin.

Disparition

Jenda Horak, une grande figure de Cabourg, nous a quittés. L'APIC a perdu un ami fidèle et attentif.

Né aux Pays-Bas dans une famille d'origine tchèque, M. Horak entre dans la carrière diplomatique. Il occupe son premier poste à Paris. Ambassadeur des Pays-Bas par la suite, il est détaché en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie,

derrière le « rideau de fer » et sur les places chaudes comme Téhéran du temps de Khomeiny ou Israël à l'époque de la Guerre du Golfe. Etre entre-temps en poste à Bruxelles auprès de l'OTAN, s'apparente à une récréation. C'est dans ce contexte que la famille Horak choisit Cabourg comme leur havre.

Jenda Horak était un érudit attaché à la France. Il aimait l'art et la musique. Il connaissait la littérature française et il était passionné d'histoire. Il ne saurait surprendre qu'il était aussi un Européen convaincu qui prenait part aux débats dans des institutions européennes et internationales.

Père de 4 enfants et grand-père de 15 petits-enfants, Jenda Horak charmait son entourage par sa personnalité agréable, empreint d'humanisme, et par sa grande gentillesse. Notre association prend part au deuil de Monique Horak et de sa famille.

Marie-Luise Herschtel

Nouvelles brèves

Le nouveau poste de secours

Nos adhérents s'interrogent sur la construction bien avancée et le coût du Poste de Secours n° 2 à l'ouest de la digue. Certes, le Poste existant était peu fonctionnel et le nouvel ensemble comprendra non seulement un garage, une salle de veille, des vestiaires et une infirmerie. Il sera également complété par une terrasse panoramique et des installations sanitaires à la disposition du

public.



Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un bâtiment qui est censé être utilisé seulement pendant la saison d'été. Qui plus est, ses « gardiens » CRS risquent d'être en nombre de plus en plus réduit par la volonté de l'Etat.



Le coût de réalisation de cet outil de travail de la force publique (500 000 € selon le panneau reproduit, 377 734,52 € selon un panneau « complémentaire » sur le même site) semble considérable...à moins que cette construction ne connaisse un jour une utilisation que le quidam ignore encore.

Le bureau

Où se trouve donc la CCED ?

Nombreux sont nos adhérents qui ne savent pas où situer géographiquement l'implantation de la Communauté de communes de l'estuaire de la Dives. Pourtant, celle-ci travaille depuis plusieurs années pour le bien commun de Cabourg, Dives, Houlgate, Le Hôme-Varaville, Auberville et Gonneville.

Toutefois, cette ignorance est compréhensible. Il n'était déjà pas facile pour l'administré de « débusquer » les services quand ils étaient encore logés dans les locaux de l'usine Eurocel. Aujourd'hui il faut savoir que le personnel de la CCED avait été contraint, depuis l'annonce de fermeture de cet établissement, de déménager dans l'urgence, faute d'électricité, de téléphone et d'ordinateurs pour travailler. En attendant de nouveaux locaux, la CCED a été accueillie dans l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers de Cabourg, libérée depuis peu de temps.

CCED, avenue de l'Hippodrome 14390 Cabourg. Tél : 02 31 28 39 97. Courriel : accueil@cc-estuairedeladives.fr .

Le Courrier de Balbec

B.P. 69 – 14390 Cabourg

N°ISSN : 1283-9299

Directrice de publication : M.L.Herschtel

Comité de rédaction : Membres du C.A.

Rédaction du N° 34 terminée le
18/04/2009